

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montigny-en-Ostrevent

Dossier n° DP 059 414 17 00002
Date de dépôt : 06 janvier 2017
Demandeur : Madame GRARD Françoise
Nature du projet : Rénovation et rehaussement
de la toiture
Adresse du terrain : 666 Avenue Roland Huet
59182 Montigny-en-Ostrevent



ARRÊTÉ

d'opposition à une déclaration préalable
de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 06 janvier 2017 par Madame GRARD Françoise demeurant 666 rue Roland Huet à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- rénovation et rehaussement de la toiture ;
- sur un terrain situé 666 rue Roland Huet à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu l'avis de la DRAC des Hauts-de-France, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Nord, en date du 09/02/2017 ;

Considérant l'article R111-27 du code de l'urbanisme qui dispose que « le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. »

Considérant que l'important rehaussement de toiture (86 cm) habillé de tôles va dénaturer cet immeuble ;

Considérant que ce projet ne s'insère pas harmonieusement dans l'environnement existant et porterait atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux ;

ARRÊTE

Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le 15 FEV. 2017
Le Maire,

A blue ink signature is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MONTIGNY EN OSTREVENT' and '(NORD)' around a central emblem.